

Mairie de CHATEAU-THEBAUD

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 14 DECEMBRE 2023

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 22

Date d'envoi et de publication de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2023

Date de publication : 15 décembre 2023

Étaient présents :

M. BLAISE Alain	Mme LEHUCHER Laurence	Mme LEMAITRE Séverine
Mme LECORNET Valérie	M. MATHE Christophe	Mme MAISON Sophie
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel	Mme BRILLOUET Corinne	M. DROUARD Pascal
Mme HERMON Viviane	M. ROBIN Denis	Mme MOREAU Francine
M. TOUZEAU Nicolas	Mme ELINEAU Nathalie	M. MORISSEAU Thomas
M. COCHIN Thierry	Mme DEGOSSE Lysiane	M. LANDREAU Guillaume
M. GOURAUD Patrick	Mme DELPORTE Karine	
M. PRUD'HOMME Christophe	Mme AUGER Edwige	
Absents :		
Secrétaire : M. ROBIN Denis		

1 | Approbation des marchés de rénovation de la mairie

Vu le rapport de la commission d'appel d'offres réunie le 8 décembre 2023, ainsi que le rapport d'analyse élaboré par l'équipe de maîtrise d'œuvre missionnée pour cette opération,

Monsieur Jean-Michel BOUSSONNIERE, précise que certains lots sont infructueux en l'absence de propositions ou considérant que les offres ne sont pas acceptables financièrement. Ceux-ci feront l'objet d'un nouvel appel d'offres.


Toutefois il est proposé d'approuver 7 lots dont la valeur technique et financière est recevable. Compte-tenu de ces éléments le démarrage du chantier sera différé. Le conseil municipal de février 2024 sera sollicité pour valider les autres lots, après examen par la commission d'appel d'offres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** les marchés suivants et **AUTORISE** M. le Maire à signer ceux-ci et à prendre toutes mesures nécessaires à la poursuite du projet :

lot	Entreprises	Adresse 3	Offre HT	Classement	note	estimation	écart
Lot N°04 MENUISERIES EXTERIEURES ALUM	SARL ACTIBA	85600 MONTAIGU-VENDÉE	41 111,68 €	1	20,00	54 240,00	-32%
Lot N°05 MENUISERIES INTERIEURES	AMH	44330 La Chapelle Heulin	10 559,83 €	1	19,35	10 700,00	-1%
Lot N°06 CLOISONS SECHES - ISOLATION	SARL AGP PLATRIERIE	85660 SAINT PHILBERT DE BOUAIN	33 000,00 €	1	18,76	33 000,00	0%
Lot N°07 PLAFONDS SUSPENDUS	PICHAUD VINET	85600 MONTAIGU VENDEE	4 728,40 €	1	19,59	5 300,00	-12%
Lot N°09 PEINTURES	FREMONDIERE DECORATION	49270 OREE D'ANJOU	12 442,51 €	1	20,00	14 100,00	-13%
Lot N°14 PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENT	SARL FORCENERGIE	44140 GENESTON	120 000,00 €	1	20,00	115 000,00	4%
Lot N°15 ELECTRICITE	SARL LOIRAT SAUVAGET	85620 ROCHESEVIERE	82 300,59 €	1	20,00	82 000,00	0%

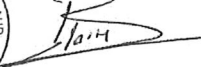
Le secrétaire de séance



Pour extrait conforme au registre,
A Château-Thébaud, le vendredi 15 décembre 2023,



Le Maire,



Alain Blaise

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-214400376-20231215-16-DE

Réception par le Préfet : 15-12-2023

Publication le : 15-12-2023

Mairie de CHATEAU-THEBAUD

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 14 DECEMBRE 2023

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **22**

Date d'envoi et de publication de la convocation du Conseil Municipal : **8 décembre 2023**

Date de publication : **15 décembre 2023**

Étaient présents :

M. BLAISE Alain	Mme LEUCHER Laurence	Mme LEMAITRE Séverine
Mme LECORNET Valérie	M. MATHE Christophe	Mme MAISON Sophie
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel	Mme BRILLOUET Corinne	M. DROUARD Pascal
Mme HERMON Viviane	M. ROBIN Denis	Mme MOREAU Francine
M. TOUZEAU Nicolas	Mme ELINEAU Nathalie	M. MORISSEAU Thomas
M. COCHIN Thierry	Mme DEGOSSE Lysiane	M. LANDREAU Guillaume
M. GOURAUD Patrick	Mme DELPORTE Karine	
M. PRUD'HOMME Christophe	Mme AUGER Edwige	

Absents :

Secrétaire : M. ROBIN Denis

2 Approbation de déclassement - classement de la voie communale n°102 de la Jaunaie

Vu le Code de la voirie routière, et notamment ses articles R. 141-4 à R. 141-10 ;

Considérant que l'emprise actuelle de la voie communale n° 102, au terme de la procédure sera déplacée vers le sud,

Considérant l'accord amiable entre l'aménageur et les collectivités concernées dans le cadre de ce projet,

Considérant que la Communauté d'Agglomération a confirmé la gestion intercommunale de la voie créée,

Vu le courrier du 11 septembre 2023, de M. le Président de la Communauté d'agglomération, approuvant le projet,

Vu la délibération n° 2 du 14 septembre 2023 approuvant la mise à l'enquête publique du projet de déclassement/ classement de la VC 102 de la Jaunaie (Parc d'activités),

Considérant, l'enquête publique organisée, du 16 au 30 octobre 2023, conformément aux dispositions des articles R. 141-4 à R. 141-10 du Code de la voirie routière.

Vu le rapport du commissaire enquêteur en date du 6 novembre 2023 et son avis favorable au projet,

M. le Maire rappelle que le projet consiste à réhabiliter le site la Jaunaie, occupé par une entreprise de transport et également de construire un entrepôt de logistique sur la partie nord du parc d'activités aujourd'hui inoccupée. Il précise que l'ensemble de la voirie sera réalisé par les investisseurs.

M le Maire est favorable à ce projet qui non seulement modernisera le site par l'amélioration esthétique des bâtiments mais également sera bénéfique en terme de retombées pour l'emploi et de fiscalité pour les collectivités.

Il rappelle, comme la souligné le commissaire enquêteur dans son rapport, la nécessaire approbation du conseil départemental concernant la sécurité routière à l'insertion sur la RD 137, au regard de l'augmentation du trafic attendue.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** le projet de déclassement et de classement de la Voie Communale 102 et par la même le principe d'échange de terrains,

➤ **APPROUVE** la procédure d'échange de terrains.

➤ **AUTORISE** Monsieur le maire à signer les actes et toutes les pièces nécessaires à l'échange de terrains, en précisant que les frais d'actes sont à la charge des demandeurs et qu'aucune soulte n'est requise par accord amiable entre les parties.

Le secrétaire de séance



Pour extrait conforme au registre,
A Château-Thébaud, le vendredi 15 décembre 2023,



Le Maire,


Alain Blaise

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-214400376-20231215-15-DE

Réception par le Préfet : 15-12-2023

Publication le : 15-12-2023

Mairie de CHATEAU-THEBAUD

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 14 DECEMBRE 2023

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 22

Date d'envoi et de publication de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2023

Date de publication : 15 décembre 2023

Étaient présents :

M. BLAISE Alain	Mme LEUCHER Laurence	Mme LEMAITRE Séverine
Mme LECORNET Valérie	M. MATHE Christophe	Mme MAISON Sophie
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel	Mme BRILLOUET Corinne	M. DROUARD Pascal
Mme HERMON Viviane	M. ROBIN Denis	Mme MOREAU Francine
M. TOUZEAU Nicolas	Mme ELINEAU Nathalie	M. MORISSEAU Thomas
M. COCHIN Thierry	Mme DEGOSSE Lysiane	M. LANDREAU Guillaume
M. GOURAUD Patrick	Mme DELPORTE Karine	
M. PRUD'HOMME Christophe	Mme AUGER Edwige	

Absents :

Secrétaire : M. ROBIN Denis

3 Finances : Décision modificative n° 2 au budget communal 2023

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal ;

Vu le budget primitif communal 2023 approuvé par délibération n°6 du Conseil Municipal en date du 9 mars 2023 ;

Vu la décision modificative n°1 au budget primitif communal 2023 approuvé par délibération n°5 du Conseil Municipal en date du 6 octobre 2023 ;

M. BOUSSONNIERE expose qu'il y a lieu de procéder à une mise à jour des ouvertures de crédits du budget principal pour :

- la prise en charge des écritures de fin d'année notamment l'intégration des études aux travaux réalisés ou en cours de réalisation, pour un montant total TTC de 12 000 €
- le règlement du dépôt de garantie pour la location dérogatoire du CTM à hauteur de 1 100 €
- les intérêts d'emprunt à hauteur de 2 000 €.

Il propose d'effectuer un virement de crédits tel que présenté dans le tableau ci-dessous.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants), le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** la modification suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €

Total FONCTIONNEMENT	2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-020 : Dépenses imprévues (investissement)	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues (investissement)	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313 : Constructions	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2031 : Frais d'études	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	12 000,00 €
D-275 : Dépôts et cautionnements versés	0,00 €	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 27 : Autres immobilisations financières	0,00 €	1 100,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	1 100,00 €	13 100,00 €	0,00 €	12 000,00 €

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme au registre,
A Château-Thébaud, le vendredi 15 décembre 2023,



Le Maire,

Alain Blaise

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-214400376-20231215-13-DE

Réception par le Préfet : 15-12-2023

Publication le : 15-12-2023

Mairie de CHATEAU-THEBAUD

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 14 DECEMBRE 2023

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 22

Date d'envoi et de publication de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2023

Date de publication : 15 décembre 2023

Étaient présents :

M. BLAISE Alain	Mme LEUCHER Laurence	Mme LEMAITRE Séverine
Mme LECORNET Valérie	M. MATHE Christophe	Mme MAISON Sophie
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel	Mme BRILLOUET Corinne	M. DROUARD Pascal
Mme HERMON Viviane	M. ROBIN Denis	Mme MOREAU Francine
M. TOUZEAU Nicolas	Mme ELINEAU Nathalie	M. MORISSEAU Thomas
M. COCHIN Thierry	Mme DEGOSSE Lysiane	M. LANDREAU Guillaume
M. GOURAUD Patrick	Mme DELPORTE Karine	
M. PRUD'HOMME Christophe	Mme AUGER Edwige	

Absents :
Secrétaire : M. ROBIN Denis

4 Finances : Décision modificative n° 1 au budget commerces de proximité 2023

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal ;

Vu le budget primitif commerces de proximité 2023, approuvé par la délibération n°7 du Conseil Municipal en date du 9 mars 2023 ;

M. BOUSSONNIERE expose que l'emprunt pour la réalisation de commerce de proximité a été signé auprès du Crédit Agricole en 2005 avec un taux révisable.

Il s'avère que cette année, les taux ont fortement augmenté, à savoir : 1.38 % en janvier 2023 et 3.74 % en octobre dernier.

Les crédits ouverts au compte 66111 (remboursement des intérêts d'emprunt) étant insuffisants, Monsieur BOUSSONNIERE propose d'effectuer un virement de crédits afin de couvrir cette charge, comme suit.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants), le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** la modification suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	150,00€	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	150,00€	0,00€	0,00€	0,00€
D-66111 : Intérêts réglés à l'échéance	0,00€	150,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 66 : Charges financières	0,00€	150,00€	0,00€	0,00€
Total FONCTIONNEMENT	150,00€	150,00€	0,00€	0,00€

Le secrétaire de séance



Pour extrait conforme au registre,
A Château-Thébaud, le vendredi 15 décembre 2023,



Le Maire,


Alain Blaise

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-214400376-20231215-17-DE

Réception par le Préfet : 15-12-2023

Publication le : 15-12-2023

Mairie de CHATEAU-THEBAUD

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 14 DECEMBRE 2023

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **22**

Date d'envoi et de publication de la convocation du Conseil Municipal : **8 décembre 2023**

Date de publication : **15 décembre 2023**

Étaient présents :

M. BLAISE Alain	Mme LEUCHER Laurence	Mme LEMAITRE Séverine
Mme LECORNET Valérie	M. MATHE Christophe	Mme MAISON Sophie
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel	Mme BRILLOUET Corinne	M. DROUARD Pascal
Mme HERMON Viviane	M. ROBIN Denis	Mme MOREAU Francine
M. TOUZEAU Nicolas	Mme ELINEAU Nathalie	M. MORISSEAU Thomas
M. COCHIN Thierry	Mme DEGOSSE Lysiane	M. LANDREAU Guillaume
M. GOURAUD Patrick	Mme DELPORTE Karine	
M. PRUD'HOMME Christophe	Mme AUGER Edwige	

Absents :
Secrétaire : M. ROBIN Denis

5 Finances : Tarifs municipaux 2024

M. BOUSSONNIERE explique que le bureau municipal, réunie le 11 décembre dernier, propose une nouvelle grille de tarifs municipaux pour 2024 (hors tarifs enfance et locations de salles).
Il est proposé une progression de 4% avec arrondi à l'Euro compte-tenu de l'inflation connue sur un an.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants), le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2023 :

	2024
1-FUNERAIRE	vote
CIMETIERE	+4%
Concession caveau:	
15 ans	158 €
30 ans	297 €
Concession columbarium :	
15 ans	636 €
30 ans	942 €
Concession cavurne :	
15 ans	332 €
30 ans	511 €
Caveau réhabilité (acquisition) NB : tarif par place	616 €
Inhumation : Taxe d'assistance à l'inhumation	47 €
2-DROITS DE PLACE	
* stationnement régulier :une 1/2 journée/semaine (tarif annuel)	138 €

* stationnement occasionnel : la 1/2 journée	23 €
* commerçants de la commune et commerces alimentaires	12 €
3-INTERVENTION DU PERSONNEL COMMUNAL (tarif horaire)	
personnel entretien (ménage)	31 €
personnel technique	36 €
4- TIRAGES PHOTOCOPIEUR	
gros tirages exceptionnel (associations uniquement)	0,03 €

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme au registre,
A Château-Thébaud, le vendredi 15 décembre 2023,



Le Maire,

Alain Blaise

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-214400376-20231215-12-DE

Réception par le Préfet : 15-12-2023

Publication le : 15-12-2023

Mairie de CHATEAU-THEBAUD

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 14 DECEMBRE 2023**

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **22**

Date d'envoi et de publication de la convocation du Conseil Municipal : **8 décembre 2023**

Date de publication : **15 décembre 2023**

Étaient présents :

M. BLAISE Alain

Mme LECORNET Valérie

M. BOUSSONNIERE Jean-Michel

Mme HERMON Viviane

M. TOUZEAU Nicolas

M. COCHIN Thierry

M. GOURAUD Patrick

M. PRUD'HOMME Christophe

Absents :

Secrétaire : M. ROBIN Denis

Mme LEHUCHER Laurence

M. MATHE Christophe

Mme BRILLOUET Corinne

M. ROBIN Denis

Mme ELINEAU Nathalie

Mme DEGOSSE Lysiane

Mme DELPORTE Karine

Mme AUGER Edwige

Mme LEMAITRE Séverine

Mme MAISON Sophie

M. DROUARD Pascal

Mme MOREAU Francine

M. MORISSEAU Thomas

M. LANDREAU Guillaume

6

Projet de rénovation des sanitaires de l'école publique - Demande de subvention au titre de la DSIL 2024

Monsieur TOUZEAU présente le projet et le plan de financement envisagé.

Il rappelle que ce travaux s'inscrivent dans la politique de rénovation et de modernisation de nos bâtiments.

En l'espèce il s'agit de rénover les sanitaires destinés aux classes maternelles qui datent des années 80 en procurant, outre une amélioration esthétique, une plus grande intimité aux enfants mais également une mise aux normes en termes d'accessibilité et d'ergonomie pour les professionnels de la petite enfance. L'aspect propreté et apprentissage à l'usage de locaux commun est très important sur cette classe d'âge.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **APPROUVE** le projet et le plan de financement ci-après :

➤ **SOLLICITE** le soutien financier du (es) partenaire(s) identifié (s) et selon les montants du présent plan de financement,

Dépenses				
	Entreprises / tiers	€ HT	€ TTC	observations
Etude faisabilité	Mission STA/EXECO	2 000 €	2 400 €	
Maitrise d'œuvre	Mission complète STA	8 350 €	10 020 €	STA et Execo
Travaux*		90 947 €	109 136 €	phase APD
Bureau de contrôle tech	APAVE	1 560 €	1 872 €	Devis APAVE
Diagnostic charpente	Bureau de contrôle technique	4 800 €	5 760 €	Devis AREST
CSPS		1 000 €	1 200 €	
Dépenses imprévues	Forfait de 5%	4 547 €	5 457 €	
Total		113 204 €	135 845 €	

Recettes			
		Montant	%HT
Subventions	Typologie		
CD 44	Fonds école	- €	0%
Etat pref	DSIL 2024	45 282 €	40%
Commune Château-Thé	Autofinancement	67 922 €	60%
Total		113 204 €	100%

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme au registre,
A Château-Thébaud, le vendredi 15 décembre 2023,



Le Maire,

Alain Blaise

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-214400376-20231215-14-DE

Réception par le Préfet : 15-12-2023

Publication le : 15-12-2023

Mairie de CHATEAU-THEBAUD

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 14 DECEMBRE 2023

Le quatorze décembre deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BLAISE, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 22

Date d'envoi et de publication de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2023

Date de publication : 15 décembre 2023

Étaient présents :

M. BLAISE Alain	Mme LEUCHER Laurence	Mme LEMAITRE Séverine
Mme LECORNET Valérie	M. MATHE Christophe	Mme MAISON Sophie
M. BOUSSONNIERE Jean-Michel	Mme BRILLOUET Corinne	M. DROUARD Pascal
Mme HERMON Viviane	M. ROBIN Denis	Mme MOREAU Francine
M. TOUZEAU Nicolas	Mme ELINEAU Nathalie	M. MORISSEAU Thomas
M. COCHIN Thierry	Mme DEGOSSE Lysiane	M. LANDREAU Guillaume
M. GOURAUD Patrick	Mme DELPORTE Karine	
M. PRUD'HOMME Christophe	Mme AUGER Edwige	

Absents :

Secrétaire : M. ROBIN Denis

7

Projet de construction d'un terrain de tennis - Demande de subvention au titre de la DETR 2024

Madame LECORNET rappelle le projet de construction d'un nouveau terrain de tennis. Après consultation des besoins du club et échange avec la Fédération Française de Tennis (FFT), l'avant-projet définitif est proposé au conseil.

La consultation des entreprises sera lancée avant la fin de l'année et les travaux sont envisagés au printemps prochain.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (22 votants) le Conseil Municipal :

➤ **AUTORISE** M. le Maire à lancer la consultation des entreprises,

➤ **SOLLICITE** le soutien financier du (es) partenaire(s) identifié (s) et selon les montants du présent plan de financement,

➤ **APPROUVE** la convention de partenariat financier avec le club de tennis « Tennis club Sèvre & Maine » et la FFT.

➤ **APPROUVE** le projet et le plan de financement ci-après :

Dépenses				
	Entreprises / tiers	€ HT	€ TTC	observations
Maitrise d'œuvre	Athético ing.	4 140	4 968	Mission validée
Contrôle technique		2 000	2 400	en attente estim MOE
Travaux	Entreprise lot unique	79 189	95 027	estimation APD MOE
Dépenses imprévues	Forfait 5%	3 959	4 751	
Total		89 288	107 146	

Recettes			%HT	
Subventions	Typologie	Montant		observations
Fédération Française de Tennis	FFT /équipement club	12 000 €	13%	
Préfecture Loire-Atlantique-ET/	DETR 2024	31 251 €	35%	
Commune de Château-Thébaud	Autofinancement	46 037 €	52%	
Total		89 288 €	100%	

Le secrétaire de séance

Pour extrait conforme au registre,
A Château-Thébaud, le vendredi 15 décembre 2023,



Le Maire,

Alain Blaise

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-214400376-20231215-11-DE

Réception par le Préfet : 15-12-2023

Publication le : 15-12-2023